

Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du CNCF du 09 juin 2023

Salle d'escrime de la piscine des Arêtes (Croix-Fédérale 35)

Membres excusés : Sester-Vanleeuw Michèle, Perrin Denis, Racine Caroline, Schwab Basile

Membres présents : selon liste chez la secrétaire

Mot de la Présidente

Valérie Schmidt argumente clairement l'augmentation des cotisations annuelles du CNCF :

- Taxe pour la Fédération Swiss Aquatics CHF 35.—
- La cotisation de base de CHF 250.—plus un prix de cours selon les possibilités d'entraînements des différents groupes.

L'augmentation des cotisations annuelles est acceptée (3 non et 2 abstentions).

La Chaux-de-Fonds, le 03 juillet 2023

Pour le CNCF : Maryline Gonin, secrétaire